



Madame, Monsieur,

Vous nous avez fait la demande d'un bon de commande pour recevoir un bio-composteur.

Le Syndicat TRI-ACTION, vous propose deux gammes : bois ou plastique, ainsi que deux volumes par gamme : 340 litres et 680 litres pour la gamme plastique, 365 litres et 575 litres pour la gamme bois.

Vous trouverez ci-joint :


- ✓ les fiches techniques des différents modèles afin de mieux vous aider dans votre choix
- ✓ le bon de commande
- ✓ La charte d'utilisation

La charte d'utilisation et le bon de commande sont à nous renvoyer correctement complétés : merci de bien renseigner votre numéro de téléphone avec répondeur.

Vous serez contacté à réception du composteur (**délai de 5 semaines environ**) pour venir le récupérer dans les locaux du Syndicat situés sur le site de la déchèterie de BESSANCOURT – ZI, rue de Pierrelaye. Le syndicat est ouvert du Lundi au Vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

**Le règlement se fera lors de la récupération de votre composteur. Il sera établi par chèque à l'ordre du Trésor Public.**

Votre composteur vous sera remis avec un guide de compostage et une notice de montage.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à nous contacter au  **N° Vert 0 800 511 202**

L'équipe du Syndicat

Syndicat de collecte et traitement des déchets ménagers des communes de  
■ Auvers-sur-Oise ■ Beauchamp ■ Bessancourt ■ Frépillon ■ Herblay  
■ Méry-sur-Oise ■ Pierrelaye ■ St-Leu-la-Forêt ■ Taverny

---

Siège social - Mairie de Taverny - 95155 TAVERNY  
 Bureaux : Rue de Pierrelaye, Zone industrielle - 95550 Bessancourt  
 Téléphone : 01 34 18 30 18  Télécopie : 01 34 18 30 10  
 E-mail : pb.tri-action@wanadoo.fr